



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025


Avis est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier- trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le rôle général de perception a été déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Que les taxes sont payables en six (6) versements échéants :

- Le 3 mars 2025,
- Le 14 avril 2025,
- Le 26 mai 2025,
- Le 07 juillet 2025,
- Le 18 août 2025,
- Et le 29 septembre 2025.

Qu'un intérêt de douze (12%) pourcent l'an sera chargé sur toutes les taxes, compensations et tarifs imposés à compter de leur date respective d'échéance.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 20 janvier 2025.




Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 20 janvier 2025, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 janvier 2025.



Pierre Dionne,
Directeur général et greffier-trésorier